

Signature d'une convention de partenariat entre l'Agefiph et AFTRAL.

AFTRAL, premier organisme de formation en transport et logistique en France, s'engage dans une politique volontaire, active et structurée vis-à-vis du handicap en signant deux conventions avec l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), le 2 octobre, en présence de Malika Bouchehioua, Présidente de l'Agefiph et de Loïc Charbonnier, Président Délégué Général du groupe AFTRAL.

Avec ce partenariat, l'Agefiph et AFTRAL entendent apporter des solutions durables et structurantes pour l'accès à la qualification professionnelle des personnes en situation de handicap, sur les métiers du Transport, de la Logistique et de la Manutention. La deuxième convention mobilise la politique ressources humaines (RH) d'AFTRAL pour renforcer l'accueil et l'accompagnement de ses salariés handicapés.

Une démarche Handicap à 360°, au centre de l'entreprise et dans l'offre de formation.

Grâce à l'appui, technique et financier de l'Agefiph, AFTRAL va déployer une politique Handicap globale.

Pour les APPRENANTS en alternance :

Un accueil professionnalisé et adapté dans tous les centres AFTRAL, CFA et Ecoles pour favoriser et développer l'entrée en apprentissage de personnes en situation de handicap dans toutes les formations AFTRAL **du CAP au BAC+6.**

Pour exemple de pratiques inclusives sécurisant le parcours de formation et le parcours professionnel, les équipes AFTRAL sont déjà mobilisées : du fait de la présence d'une apprentie déficiente auditive, l'entreprise et le formateur AFTRAL se sont équipés de masques transparents inclusifs favorisant la communication interpersonnelle.

Pour le MAINTIEN en emploi ou l'ORIENTATION vers les métiers de la route :

Depuis 2012, avec l'appui de la FNTR et FNTV Bretagne et de l'AFT, AGEFIPH et AFTRAL sont engagées ensemble dans l'expérimentation et l'innovation par la « **Prestation d'Evaluation des Capacité Fonctionnelle** » ; **P.E.C.F.**

A Rennes, plus de **200 personnes** ont déjà bénéficié de cette approche sectorielle grâce à :

- ✓ l'évolution technologique : Simulateur de conduite et véhicules poids lourds et cars aménagés PMR (Personne à Mobilité Réduite) : Boule aux commandes électroniques au volant, inversion des pédales, échelles adaptées pour accéder au poste de conduite, etc.
- ✓ l'expertise des acteurs spécialisés : Accompagnateurs de parcours (CAP Emploi, Pôle Emploi, Mission Locale, etc.), médecins, inspecteurs de la sécurité routière, ergothérapeute, formateurs AFTRAL, Entreprises.

La prestation va devenir plus facilement accessible sur tout le territoire grâce à son déploiement sur trois nouveaux sites : à Creil-Monchy-st-Eloi (60), Lyon-Jonage (69) et Toulouse (31).

Pour AFTRAL et ses salariés : une démarche, structurée et active, centrée sur les collaborateurs de l'entreprise, portée par un plan d'actions et des objectifs co-déterminés et co-partagés autour de différents axes : la sensibilisation et la formation, l'information et la communication, le recrutement et l'intégration, le maintien dans l'emploi et l'accompagnement des parcours, et enfin le recours plus systématique aux prestations réalisées par des entreprises adaptées, ESAT, ou des travailleurs indépendants handicapés..

Malika Bouchehioua, Présidente de l'Agefiph précise que « L'Agefiph répond à un besoin d'accompagnement et d'outillage exprimé par AFTRAL qui souhaite faire du handicap un sujet stratégique de son organisation. Ces deux partenariats permettent la mise en synergie d'actions en vue d'en tirer des enseignements et de créer de futures passerelles entre les démarches. L'Agefiph et AFTRAL contribuent à rendre plus inclusif un secteur porteur d'emploi mais qui nécessite une forte mobilisation et un outillage pour faire évoluer la situation au sein la branche. »

L'Agefiph et AFTRAL s'inscrivent dans le monde de demain, où chaque personne doit pouvoir être acteur de son parcours et accéder à tous les possibles.

... / ...

A propos d'AFTRAL

AFTRAL (Apprendre et se Former en TRANsport et Logistique) est un grand pôle de formation. Il englobe 44 Centres de Formation des Apprentis (CFA Transport-Logistique), 16 Instituts Supérieurs du Transport et de la Logistique Internationale (ISTELI), 4 Écoles Nationales Supérieures du Transport de Voyageurs (ENSTV), 2 Écoles des Professionnels du Tourisme (EPT), l'Institut international de Management pour la Logistique (IML), 30 centres de formation d'Ambulanciers, et 100 centres de formation continue à travers le territoire. AFTRAL forme près de 220 000 personnes par an. AFTRAL est l'organisme de formation de référence du Transport-Logistique au service des besoins des professionnels.

Plus d'informations sur : www.aftral.com Suivez Aftral sur twitter @aftral

A propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2019, l'Agefiph a concouru au financement de près de 223 000 aides et services.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr. Suivez l'Agefiph sur twitter @Agefiph_

Contacts presse :

AFTRAL

Sigolène Petitjean

01 42 12 52 30 / 06 76 89 29 87

sigolene.petitjean@aftral.com

Agefiph

Pauline Carde/Le bureau de com

01 86 95 36 82 / 06 32 03 22 55

pcarde@lebureaudecom.fr

Ghislaine Cristofolletti

06 21 65 41 96

gcristofolletti@agefiph.asso.fr